

CONSERVATOIRE
DE MUSIQUE

Présentation du conservatoire

**La réunion va débuter dans quelques instants...merci
de patienter**

SOMMAIRE

Présentation du conservatoire –
Réunion publique du 11 mai 2021

- 01 **PRESENTATION DU PROJET POLITIQUE**
- 08 **PRESENTATION DU FUTUR SERVICE**
- 17 **MODALITES DE REINSCRIPTION**
- 22 **QUESTIONS/REponses**

PRESENTATION DU PROJET POLITIQUE

Nadine JACQUIER

Vice présidente en charge de la culture, de l'enseignement artistique et de l'éducation

Les objectifs du projet de conservatoire intercommunal

Une équité de traitement sur le territoire

En proposant un projet pédagogique commun, un parc instrumental varié, des tarifs uniformes et une qualité d'enseignement homogène sur tout le territoire.

Un accès au plus grand nombre

Par la mise en place d'une politique tarifaire basée sur le QF et une ouverture à tous les publics : enfants, adultes, ados et personnes en situation de handicap.

Un enseignement centré sur les pratiques collectives.

- En encourageant le jeu en groupe dans différents ensembles : orchestres, ateliers...

- Dans une recherche de transversalité entre la formation musicale et la pratique instrumentale.

- A travers le lien avec les pratiques amateurs (harmonies, chorales...)

Une ouverture à toutes les esthétiques musicales

Musique classique, musiques traditionnelles, musiques actuelles, musiques électroniques...

Un cursus conçu comme un parcours

où l'organisation des études prend des formes différentes selon l'âge et le projet de l'élève.



PRESENTATION DU SERVICE

Un service de proximité

Le Conservatoire de musique sera présent sur Annemasse, Bonne, Cranves-Sales, Gaillard, Machilly, Ville-la-Grand et Vétraz-Monthoux.



7
sites
d'enseignement

1 000
élèves

100
professeurs

700
heures
d'enseignement



PRESENTATION DE L'OFFRE

La philosophie du conservatoire de musique

Une pédagogie tournée vers les pratiques collectives et qui s'appuie sur 3 principes d'enseignement (jusqu'en 1^{ère} année de 2^{ème} cycle minimum) :

1 cours de FM, 1 cours de pratique individuelle, 1 cours de pratique collective



L'organisation des cours

Sur chaque site : éveil grande section, initiation, tous les cours de FM 1^{er} cycle, 1^{er} année de FM 2^{ème} cycle, orchestres.

Regroupement à la marge de certains cours de FM 2^{ème} cycle.

Organisation dans la mesure du possible des cours d'instrument sur votre site actuel

La location d'instruments

Il sera possible de louer son instrument auprès du conservatoire dans la limite des instruments disponibles

PRESENTATION DU CURSUS

Eveil (niveau PS, MS, GS)

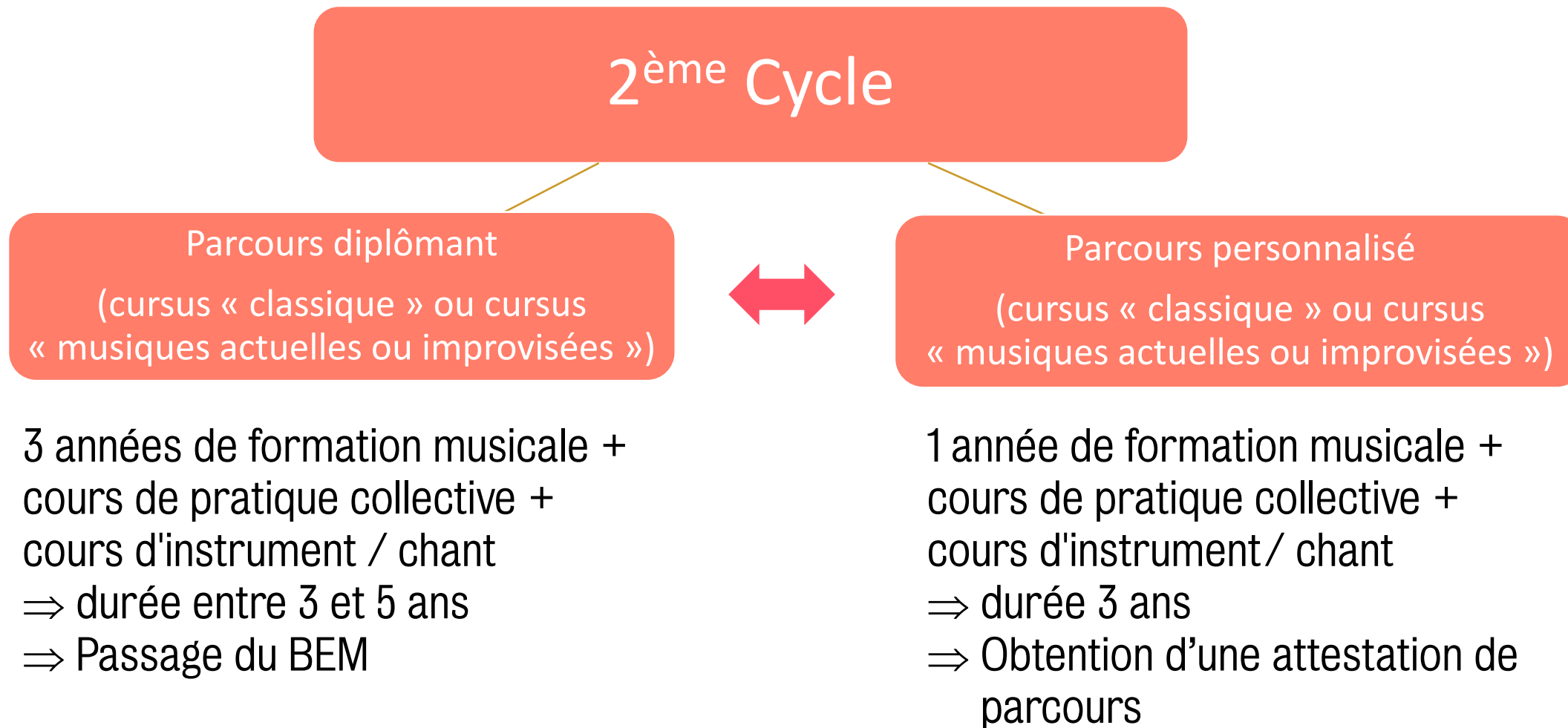
Initiation (niveau CP)

1^{er} cycle (niveau CE1) / FM, cours individuelle cours de pratique collective

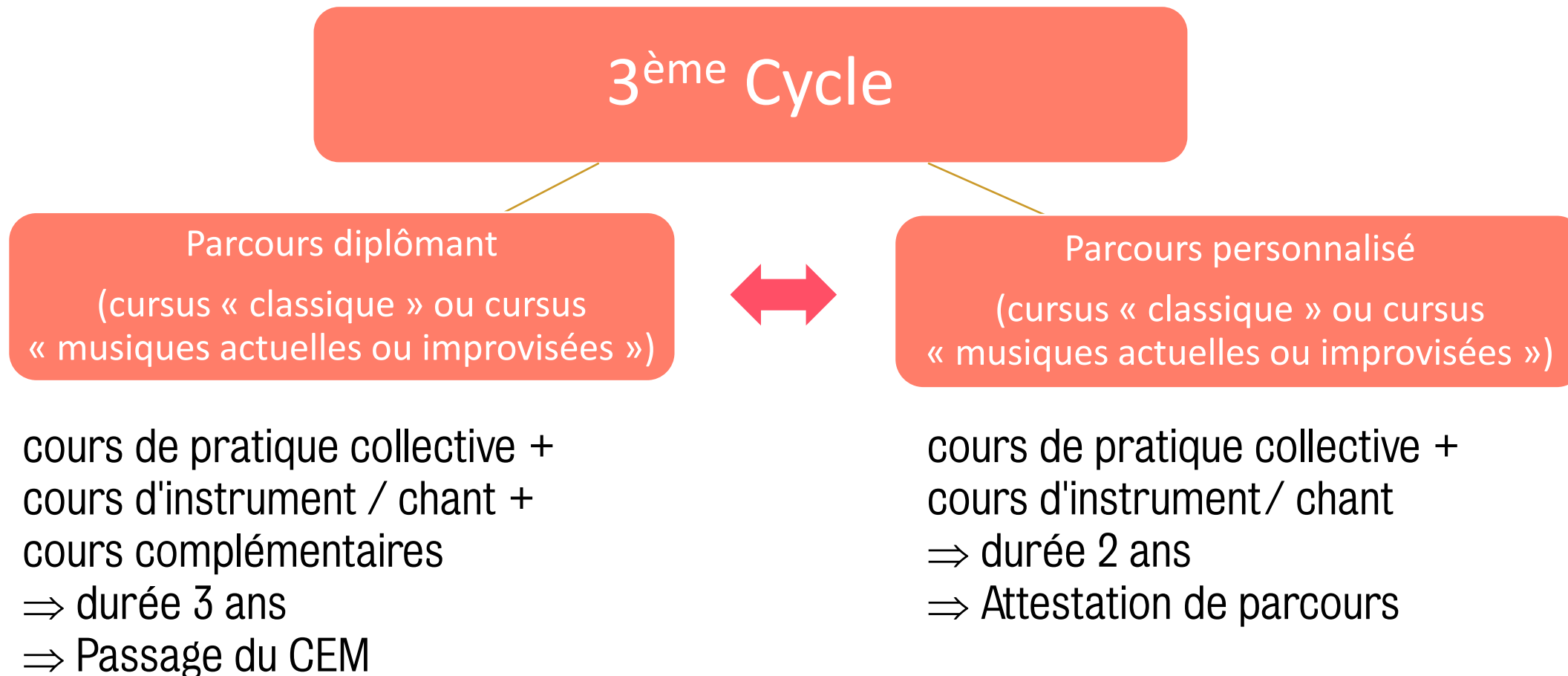
2^{ème} cycle

3^{ème} cycle

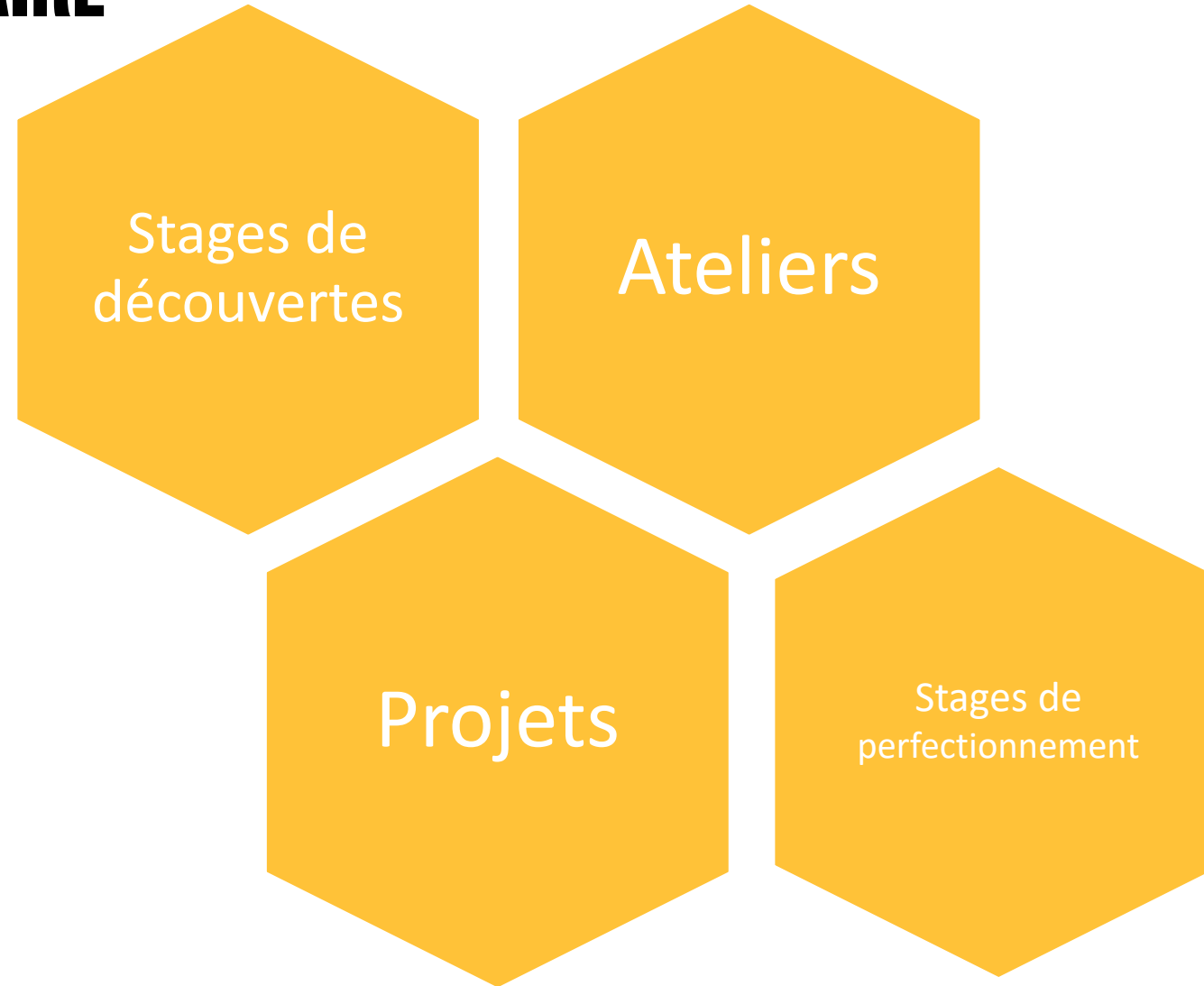
PRESENTATION DU CURSUS



PRESENTATION DU CURSUS



OFFRE COMPLEMENTAIRE



TARIFS

Tarifs

- Tarification au quotient familial
- Tarification différente pour les habitants de l'agglo / hors agglo
- 20% de réduction sur le 2^{ème} enfant inscrit, 30% sur le 3^{ème} enfant inscrit
- Facturation mensuelle (sur 10 mois)
- Paiement en ligne, par prélèvement ou auprès de la régie du conservatoire
- Tarif préférentiel pour les élèves fréquentant les harmonies municipales du territoire

Exemple de tarif pour un forfait instrument enfant

(1 cours de formation musicale, 1 cours individuel d'instrument, 1 cours de pratique collective soit entre 1h45 et 2h45 de cours hebdomadaire en fonction du niveau)

QF inférieur à 700: 126€ par an

QF 1100-1300: 256€ par an

QF 1700-2000: 388€ par an

QF 2500-3000: 513€ par an

QF supérieur à 4000: 720€ par an

MODALITES DE REINSCRIPTION

Les réinscriptions et inscriptions

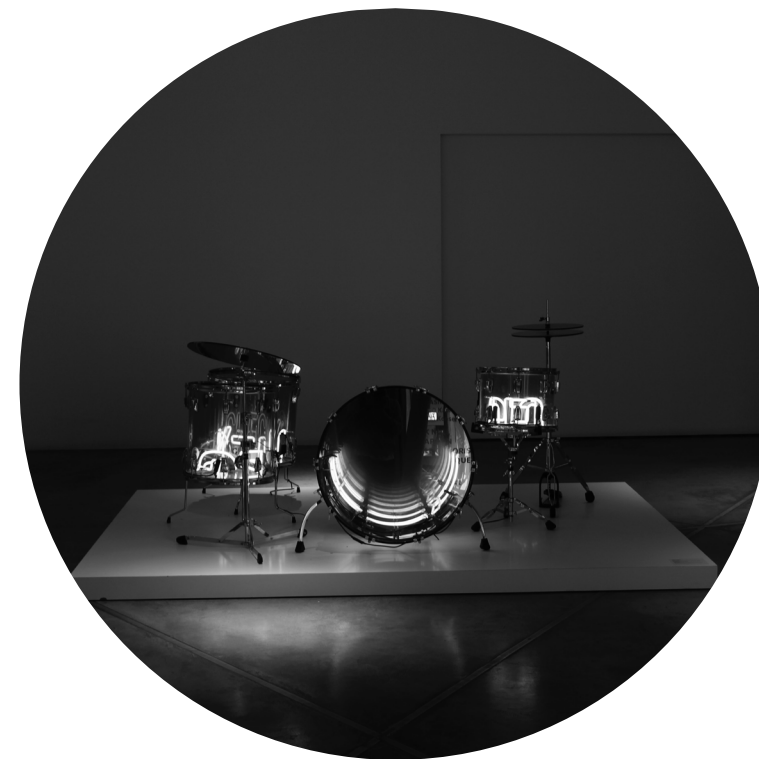
- **Les réinscriptions** des élèves des écoles de musique et du conservatoire auront lieu du **17 mai au 11 juin**;

Les réinscriptions se feront en ligne après réception d'un mail contenant un lien pour se connecter au compte usager que vous devrez activer.

Des permanences seront organisées sur les 7 sites du futur conservatoire entre le 17 mai et le 04 juin afin de répondre aux questions des élèves.

Il ne sera pas possible de procéder aux inscriptions lors de ces permanences mais vous pourrez bénéficier d'une aide pour votre inscription en prenant contact avec le secrétariat du conservatoire en cas de difficultés.

- **Les inscriptions** des nouveaux élèves auront lieu du **21 au 25 juin** en ligne depuis le site internet d'Annemasse Agglo .



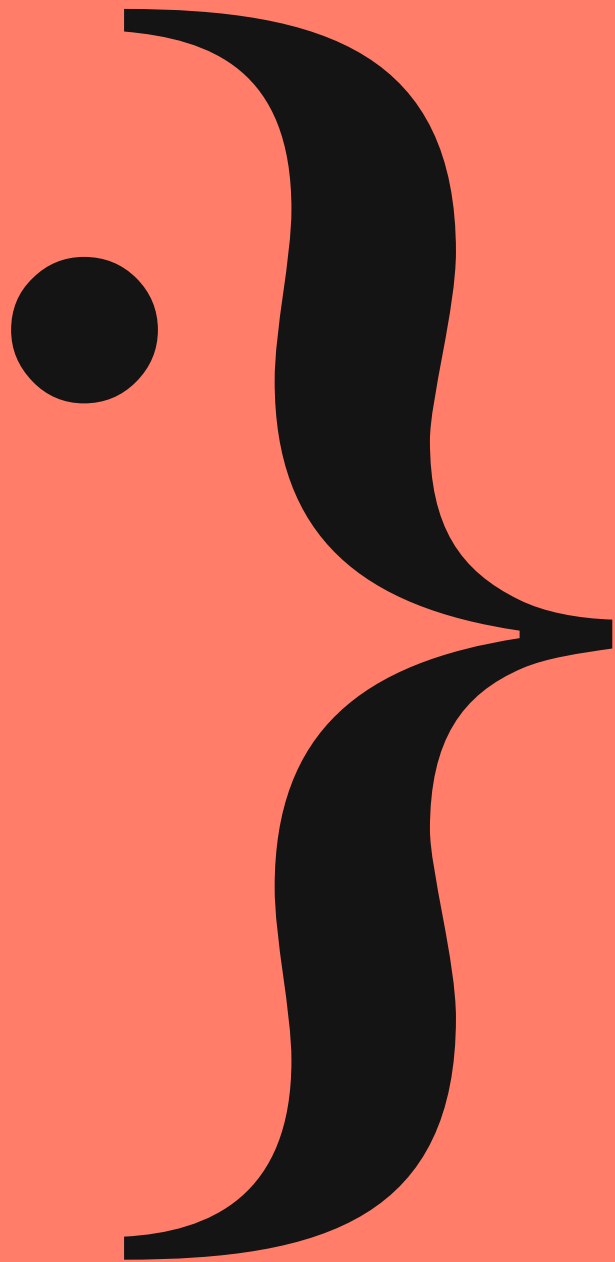
QUESTIONS/REponses

Pour toute question complémentaire à laquelle nous n'aurions pu répondre, vous pouvez envoyer un mail à

conservatoire@annemasse-agglo.fr

ou téléphoner au **04 50 87 99 93**

Le secrétariat du conservatoire est ouvert les **lundis, mardis, jeudis 10h-12h/14h-16h et les mercredis 9h-12h.**



CONSERVATOIRE
DE MUSIQUE

MERCI DE
VOTRE ATTENTION